

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGTP

25 mars 1995

Cercle de l'Espérance

La Présidente, Mme Nadia Constantinidi, ouvre la séance à 14 h.35.
Sont présents 76 membres individuels AGTP et 3 invités, soit :

M. Julien COUTOULY } CODERANDO, Comité départemental de la
M. Pierre CERIATI } randonnée pédestre de Haute-Savoie
M. Jean MONNIER } Président, Association vaudoise de tourisme pédestre

Mme N. Constantinidi salue l'assemblée et en particulier les nouveaux membres, ainsi que les invités.

M. H. Meykadeh demande qu'on intervertisse les points 5 et 6 de l'ordre du jour, l'approbation des rapports devant avoir lieu après lecture de ceux-ci, y compris celui de la Présidente.

ORDRE DU JOUR (rectifié) :

1. P-V. de l'Assemblée Générale du 19 mars 1994
2. Rapport de la Responsable des Courses
3. Rapport de la Trésorière
4. Rapport des Vérificateurs des Comptes
5. Rapport de la Présidente
6. Approbation de ces rapports
7. Elections
8. Propositions individuelles
9. Divers.

L'Assemblée Générale ayant été convoquée dans les délais et l'ordre du jour accepté, l'assemblée peut délibérer valablement.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19.03.94 est accepté sans commentaire.
2. Mme J. Sottini lit son rapport : Excellentes conditions météo pour toutes les courses, sauf deux, soit 1 en été (risque d'orage) et 1 en septembre (neige à 1500 m.) qui ont dû être annulées.
Les séjours en Bretagne et dans les Vosges ont rencontré le succès habituel de nos semaines pédestres.
A souligner le record de participation de la 1ère course dans le canton, soit 90 personnes, puis, deux mois plus tard, 84 personnes dont 5 venues de Winterthur sur invitation du guide, M. G. Monnier.
La rencontre avec les Bâlois au Creux-du-Van a donné lieu à des échanges pleins de promesses (cf. programme = octobre 1995 à Bellinzona, rencontre AGTP avec les Bâlois et les Tessinois).
La participation aux courses, en 1994, a été très forte. Seules, 2 courses n'ont pas atteint le nombre de 20 marcheurs.
Mme J. Sottini remercie guides et adjoints pour le travail fourni et rappelle le problème du renouvellement de cette équipe. Elle espère donc recevoir des propositions émanant de forces plus jeunes !
3. Mme M. Matthey commente en quelques mots le Bilan au 31.12.94 et le Budget 95 que chaque membre a reçu avec la convocation.
4. Mme A. Kung lit le rapport des vérificateurs de comptes.

5. La Présidente, pour répondre à certains qui se demandent "Qui fait quoi au Comité", présente les membres de celui-ci, en précisant le rôle de chacun d'eux :
- Raymond SCHNEIDER, Vice-président, s'occupe de relations publiques.
 - Raymond COLLET, Chef technique, est l'un des deux spécialistes des croquis des programmes. Côté technique, il a été empêché pendant plusieurs années de mettre à jour le balisage, les Autorités cantonales n'ayant pas encore appliqué la Loi Fédérale sur les Chemins et Sentiers pédestres (qui aurait dû l'être dès 1987 !).
 - Jacqueline SOTTINI, Responsable des courses, coordonne l'agenda des courses et organise les réunions des guides et adjoints.
 - Madeleine MATTHEY, Trésorière, gère les comptes sur son ordinateur.
 - Marylou HONES, Responsable des procès-verbaux, rédige les P-V. des réunions du Comité et des Assemblées.
 - Simone GAUTHIER est l'autre spécialiste des croquis figurant sur les programmes détaillés.
 - Giuliano BROGGINI s'occupe des articles de presse concernant les chemins pédestres.
 - Jean-Claude CIMA et Grégoire MONNIER s'occupent, eux, de la promotion de notre association auprès du public et d'autres organisations.

En outre, la plupart des membres du Comité fonctionnent aussi en tant que guides ou adjoints.

Mme N. Constantinidi met encore l'accent sur le fait que le Comité serait heureux d'accueillir d'autres bonnes volontés pour oeuvrer au sein de l'AGTP.

6. Approbation des rapports : à l'unanimité.
Approbation des comptes : à l'unanimité moins 1 abstention.

7. a) Comité

Selon nos Statuts, les membres du Comité peuvent être élus pour 12 ans au maximum. Cette année, M. R. COLLET a atteint cette échéance et doit donc se retirer. Toutefois, étant donné sa longue expérience dans le domaine technique et du fait que le Comité n'a pas trouvé de remplaçant, il propose de le nommer "Consultant extérieur pour les questions techniques".

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Un cadeau offert par l'AGTP est remis à M. R. Collet, avec remerciements pour les services rendus.

Quant à MM. J-C. CIMA, Giuliano BROGGINI et Grégoire MONNIER, leur mandat est reconduit à l'unanimité pour 3 ans.

b) Vérificateurs des comptes

Sont nommés :	Mme Astrid KUNG	1ère vérificatrice
	M. Emiro NOUSSAN	2ème vérificateur
	Mme Ariane CORBAZ	1ère suppléante
	M. Homy MEYKADEH	2ème suppléant.

8. La Présidente lit une lettre reçue de Mme G. FIAUX qui, au vu du bilan, est préoccupée de voir l'AGTP "s'enrichir", alors qu'il s'agit d'une association à but non lucratif.

Mme N. Constantinidi y répond comme suit :

- L'AGTP a reçu un don important (fonds Leuba = CHF 10'000.-).
- Si l'on divise les réserves bancaires par le nombre d'adhérents, on arrive à environ CHF 130.- par personne.
- Ces réserves seront utilisées en bonne partie pour marquer le 25ème anniversaire de l'AGTP et pour recevoir la FSTP qui tiendra son Assemblée Générale à Genève.

De plus, il y a lieu de prévoir certaines dépenses assez importantes pour le fonctionnement administratif à venir.

En outre, il est prévu d'offrir aux guides et adjoints qui le désirent un cours de premiers soins.

M. L. Gattlen tient à souligner que ce bénéfice est aussi réalisé en partie grâce au bénévolat pratiqué au sein de l'AGTP.

M. R. Schneider ajoute que les montants reçus de la part des communes ont été mis en réserve pour le balisage.

Concernant le supplément de taxe d'organisation demandé aux non-membres, la Présidente signale que cette différence est remboursée lorsque ceux-ci deviennent membres durant l'année courante. Elle rappelle brièvement comment sont employées ces taxes.

Quant aux coûts des courses, la Présidente et la Trésorière ont préparé un décompte détaillé pour l'ensemble des celles-ci. Ce document est à disposition et peut être consulté par tout un chacun.

Avant de passer au point 9., la Présidente donne la parole aux représentants de CODERANDO. En ce moment, leur activité principale consiste à mettre au point un plan départemental des itinéraires de randonnées, plan qui sera proposé aux Suisses comme aux Français.

M. J. MONNIER, de l'AVDTP, apporte à l'AGTP les vœux des 26 associations de la Fédération. Il informe qu'il a transmis le flambeau de la Présidence des Rencontres des responsables romands et espère que ces derniers trouveront encore davantage d'occasions d'oeuvrer ensemble à l'avenir.

9. a) Mme Ch. SCHIMEK, qui organise des courses en moyenne et haute montagne pour la Fédération suisse des aveugles et mal-voyants, section de Genève, lance un appel à qui se sentirait motivé pour fonctionner comme accompagnant.

b) Mme J. Sottini donne un bref aperçu du programme 1996 :

- Le séjour en Irlande sera probablement renouvelé (avril ou mai 96).
- Le séjour en Bretagne sera remis au programme.
- 1 semaine dans les Cévennes sera organisée par M. P-L. Mouquin, de l'AVDTP.

Elle signale encore que la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature prévoit pour 1996 une semaine pour les aînés (cours en français).

La Présidente remercie l'assemblée et lève la séance à 16 h.15, invitant chacun à la verrée traditionnelle.

La Présidente
N. Constantinidi
Nadia Constantinidi

La secrétaire
M. Hones
Marylou Hones